

«17/10/2023»

À Saint-Varent, près de Thouars, la croix bleue a retrouvé sa place et sa splendeur



L'association Recycl'utile et la mairie de Saint-Varent se sont associées pour financer la rénovation de la fameuse croix bleue.

© (Photo NR)

Par RÉDACTION

Publié le 17/10/2023 à 14:21, mis à jour le 17/10/2023 à 14:21

La rénovation du calvaire de la croix bleue, situé entre Ricay et les bois de Boucœur de Saint-Varent, est terminée. Il aura fallu deux mois pour qu'elle retrouve sa place habituelle. Cette opération d'un montant de 700 € TTC a été financée par l'association Recycl'utile à 70 % et la mairie pour les 30 % restants.

Le petit patrimoine fait partie du cadre de vie

Après le travail réalisé par l'entreprise MA-IN service maintenance industrielle, les services techniques ont pris la relève. Ils ont décapé la stèle en granit, passé un produit anti-mousse sur celle-ci, puis embelli le site avec du sable beige.

« La croix bleue retrouve sa splendeur », déclarent ensemble Dimitri Gouget et Isabelle Sagot, de la commission environnement et cadre de vie. « Et le petit patrimoine en fait partie », ajoute Christophe Fuseau.

« Les dons de papiers ont été utilisés localement », expliquent les deux coprésidents de l'association, Gabriel Bonnet et Alain Couturier dans le volet culturel. « Il est impossible pour une commune de tout rénover mais quand c'est à l'initiative d'une association, nous soutenons cette action, déclare le maire, Pierre Rambault. Dans l'autre sens, imposer aux habitants ou associations, ça ne fonctionne pas. »

Points de dépôts de papier pour Recycl'utile : La Brosse, route de Sainte-Gemme (bâtiment le plus proche de la route) ; Chez Jacques Coudreau, 1, rue des Quatre-Vents ; Jean-Claude Perochon et Jacky Primault à Riblaire ; Marcel Saunier à Boucœur, devant la mairie de Pierrefitte, Luché-Thouarsais, Geay, médiathèque de Saint-Varent, devant l'école de Glénay. Il est demandé de déposer les papiers ficelés en paquets ou en boîtes, même grossièrement, afin de faciliter le vidage des containers. Retirer si possible enveloppes, plastique, carton. Pour des enlèvements importants, contacter Alain Couturier, au 05.49.67.60.63.

Une légende qui fait peur

À cet emplacement, ce fut d'abord la croix « Caillet » qui fut érigée. Des documents de 1689 attestent de sa présence mais elle est certainement plus ancienne.

Puis ce fut la croix « Mousset », du nom du propriétaire des lieux, notaire dans la commune, fin 1800. C'est alors une croix ordinaire. Elle fut adaptée par l'entreprise de ferronnerie Marsault-Tétard et peinte en bleue à de nombreuses reprises.

À la fin du 20^e siècle, elle a disparu avant d'être remplacée par une croix récupérée au cimetière. Tout en haut, on y voit la Vierge Marie, et en dessous deux autres saintes.

La légende raconte que jadis, par un soir d'hiver, un vagabond et son chien se seraient assoupis au pied de la croix et le lendemain matin, les deux acolytes se seraient « volatilisés » ainsi que la croix, alors qu'elle était scellée ! Quelques jours plus tard, « comme par magie », elle réapparaissait... Conte, légende, histoire de « sorcière », nul ne le sait aujourd'hui. Ce qui est sûr c'est que racontée aux enfants, cette histoire faisait peur.